

## **Mesures Commerciales en raison de la détérioration de la situation au Moyen-Orient**

Cher(es) partenaire(s)

Nous vous remercions pour votre soutien continu. Nous vous informons des procédures spéciales actuellement en vigueur concernant la gestion des billets suite à la dégradation de la situation au Moyen-Orient.

**Code d'autorisation : RTC2034**

### **1) Itinéraire applicable**

Cela s'applique aux secteurs inutilisés des itinéraires impliquant des vols au départ ou à destination du Moyen-Orient jusqu'au 31 mars 2026 inclus.

### **2) Billets éligibles**

Billets émis sur JAL (code compagnie = 131) jusqu'au 28 février 2026 inclus à l'exclusion des pnr's Groupe.

### **3) Mesures commerciales**

A) En cas d'annulation de vol ou de modification d'horaires :

Un seul changement de réservation ou remboursement est autorisé.

B) Si aucune annulation ni modification d'horaires n'est survenue :

Un seul changement de réservation (après le début du voyage) ou un remboursement est autorisé.

Toutefois, les changements de réservation effectués avant le début du voyage sont exclus de ce traitement spécial et doivent être traités selon les règles tarifaires applicables.

Un remboursement involontaire avant le début du voyage est autorisé.

### **Changement de réservation (réémission due à un changement involontaire)**

■ Date du vol alternatif : Au plus tard le 15 avril 2026

#### **■ Vols alternatifs**

\* Le point d'origine, la destination et les escales doivent rester identiques. Les modifications d'itinéraire avec escale pour un itinéraire sur vol direct (ou inversement) ne sont pas autorisées.

\* Dans les cas correspondant au point B ci-dessus, les changements de réservation avant le début du voyage ne sont pas autorisés, veuillez donc organiser un vol alternatif comme décrit ci-dessous.

\* La date du vol alternatif peut se situer dans un intervalle de 7 jours avant ou après le départ du vol concerné.

Priorité	Transporteur	Segment	Code de réservation
1	Identique au billet d'origine	Identique	Identique
2	Vols oneworld (y compris JAL)	Changement d'itinéraire autorisé	Identique et dans la même classe de transport*
3	Vols JL en partage de code opérés par d'autres compagnies	Changement d'itinéraire autorisé	Identique à l'original
4	Route, transporteurs participants et codes de résa spécifiés par la règle tarifaire (*)		

(\*) Il se peut que la classe de réservation d'origine sur des vols oneworld corresponde à une autre cabine. Veuillez vérifier les notes tarifaires.

#### ■ Gestion des billets

Veuillez respecter les conditions suivantes :

Réémettez le billet concerné dès que possible après la réservation d'un vol alternatif.

Vous devez annuler les segments inutiles, y compris les statuts UN/TK.

Notez qu'un ADM sera émis si le code d'autorisation applicable n'est pas correctement saisi.

<b>Champ Endorsement / Restriction</b>	<p>Faites une réservation avec un itinéraire respectant les conditions ci-dessus et saisissez "INVOL" au début du champ ENDORSEMENT</p> <p>Vous devez également inclure les informations suivantes lors de la réémission :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Code d'autorisation</li> <li>* Info vol original (vol affecté par la crise au Moyen-Orient)</li> <li>* Endorsement d'origine</li> </ul> <p><b>Format:</b> INVOL "Code d'autorisation" / "Info vol original" / "Endorsement originel"</p> <p><b>Exemple :</b> INVOL <b>RTC2034</b> / JLxxx/ 04MAR / C1-2 RFND RESTR APPLY</p>
<b>Base Tarifaire</b>	Copiez les informations du billet original vers le nouveau billet

<b>Taxes aéroports/Redevance</b>	Un ajustement n'est pas nécessaire * Les montants du tarif NET/Taxes aéroports/Redevances doivent être strictement les mêmes que ceux indiqués sur le billet d'origine. * Si une taxe inutilisée existe, un ajustement est autorisé après la fin du voyage et sur demande du passager.*
<b>Réémission</b>	Réémettez tous les segments restants du billet. (Réémission partielle non autorisée)

#### 4) Remboursement

Veillez respecter les conditions suivantes :

\* Vous devez annuler les segments inutiles, y compris les statuts UN/TK.

\* Le remboursement doit être effectué avant la date limite de validité du remboursement.

\* Notez que si le code d'autorisation n'est pas correctement saisi, un ADM sera émis

\* Pour les cas ne remplissant pas les conditions de remboursement GDS (par exemple, billets partiellement utilisés), veuillez demander un remboursement par DAR via le BSP Link.

\* Concernant les billets totalement inutilisés, le remboursement automatique par GDS n'est pas autorisé, à l'exception d'Amadeus (1A).

<b>GDS</b>	<b>Champ</b>	<b>Format &amp; Remarques</b>
Amadeus (1A)	WA	TRFU/WA(waiver code) Exemple : TRFU/WA <b>RTC2034</b>
Sabre (1S,1B)	WAIVER	WFRR(n° billet)‡A(transporteur validant)‡RC/(code d'autorisation) Exemple : WFRR 1310123456789 ‡A JL ‡RC/ <b>RTC2034</b> [Note] Le code d'autorisation peut aussi être ajouté dans le champ " WAIVER " sur l'écran 32. [Note] WFRR = Remboursement total
Galileo (1G)	A/L AUTHORITY (ce champ est affiché sur le 2e écran du masque de remboursement)	TRNE(n° billet)/D(date émission)/RF/AA(code d'autorisation) Exemple : TRNE 1310123456789 /D 07OCT25/RF/AA <b>RTC2034</b> [Note] RF = Refund Full, AA = Airline Authority modifier [Note] Si le code d'autorisation est saisi dans le tableur correspondant aux

		remboursements, merci d'utiliser le champ "A/L AUTHORITY" field sur le second écran *TRN2.
Worldspan (1P)	A/L AUTHORITY	Sur l'écran "ELECTRONIC REFUND AMOUNT VERIFICATION", saisir X dans le champ "ADDL DATA" afin d'afficher l'écran "ADDITIONAL DATA" contenant le champ "A/L AUTHORITY".
Apollo (1V)		Saisir dans le champ correspondant aux remboursements en incluant le code "/WC-". HBRF(n° billet)/RF/WC-(code d'autorisation) Exemple : HBRF 1310123456789 /RF/WC- <b>RTC2034</b>
Travelsky (1E)	Remarques	Dans le champ remarques, saisir "WV/(code d'autorisation)" Exemple : Remark WV/ <b>RTC2034</b>

## 5) Notes spéciales

Lors de l'organisation de vols alternatifs, y compris les correspondances, veuillez prendre en compte les nouveaux horaires de départ/arrivée ainsi que le temps minimum de correspondance (MCT).

En cas de retard au-delà de la nuit ("overnight stay"), le statut TK n'est pas repris dans les vols.

Ainsi, lors de l'organisation de vols alternatifs, il est possible que l'itinéraire soit inversé. Dans ce cas, l'agence de voyage ne pourra pas traiter les billets. Veuillez-nous contacter.

### **Le site JAL conçu spécialement pour les agences de voyages est maintenant en ligne**

Les dernières mises à jour concernant nos produits & services sont consultables sur notre site spécialement dédié aux agences de voyages. Vous pouvez vous [inscrire ici](#).

### **L'outil Groupe JAL est disponible pour les agences IATA**

L'outil GSO est disponible pour les réservations Groupe sur JAL. Merci de cliquer sur le site GSO [ici](#).

Nous Contacter :

Email : [service.paris@jal.com](mailto:service.paris@jal.com)

Email groupe : [er.groupdesk@jal.com](mailto:er.groupdesk@jal.com)

Service Commercial JAL Paris : +33 1 44 35 55 85

Service Billetterie JAL Paris : +33 1 44 35 55 50

Centre d'Appels Européen : [Liste par pays](#) des n° de téléphone

Après avoir composé le n°, appuyez sur la touche 9 puis écouter les différentes options

Ouverture : anglais - tous les jours de 10h30 à 18h00 (heure de Paris) / français : du lundi au vendredi de 10h30 à 18h00 (heure de Paris)